



MEINIER

infos

01
2025



❖ Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

- ❖ 6 février
- ❖ 13 mars
- ❖ 10 avril
- ❖ 15 mai

BIBLI-O-BUS : vendredis vers la salle communale 14h-17h

- 7 février
- 7 mars
- 4 avril
- 2+30 mai



Marché de Meinier

Les jeudis devant la salle communale (www.meinier.ch).

MANIFESTATIONS :

- Demi-concert Fanfare

Dimanche 26 janvier

Salle communale

- Tournoi de Jass

Vendredi 7 février

Salle communale (org.

Amicale sapeurs-pompiers)

- Fête – 50 ans de l'APEM

Samedi 29 mars

Salle communale

- Repas de soutien –

Courir pour Aider

Vendredi 11 avril

Salle communale

Dictée de Pierre - local des aînés, bât. collectif à 8h30 :

- 4+18 févr.
- 4+18 mars
- 1+15 avr.
- 6+20 mai



SAPINS DE NOËL

Ramassage par la voirie :

Tous les lundis de janvier.



Service de récupération des :

- ENCOMBRANTS
- DÉCHETS SPÉCIAUX

Inscription obligatoire & infos : www.mobilitri.ch - 079 410 03 72

L'APEM, fondée il y a près de 50 ans, regroupe les familles des enfants de l'école de Meinier. Elle est gérée par un comité de parents bénévoles et continue d'exister grâce à l'engagement du comité, ainsi qu'au soutien ponctuel des parents participant aux activités de l'association.



Le comité



Co-présidente
Anne-Marie Cruz



Co-président
Thierry Mottaz



Secrétaire
Melek Bahçivan



Trésorière
Sophie Bajard



Membre
Jan Rebehn

Parents, grands-parents, tantes, oncles... l'APEM à besoin de vous!

Vous avez le super pouvoir de soutenir nos activités en devenant bénévole et/ou membre* de l'APEM!

*uniquement parents d'élèves de Meinier



Inscription par mail à contact@apem-meinier.ch en indiquant :

- Nom de famille • Prénom(s) de(des) l'enfant(s)
- Vos disponibilités pour donner un coup de main.
- Cotisation annuelle par famille de Fr. 30.- →



L'APEM fête ses 50 ans réservez votre samedi 29 mars 2025

à la salle communale

Chenilles processionnaires

Si vous avez des résineux (pins, épicéas, ifs, thuyas, sapins, etc.) qui se trouvent à proximité d'un bâtiment public et que vous constatez des boules blanches ayant l'aspect d'un cocon blanc filandreux, il s'agit de la chenille processionnaire, dont les poils sont très urticants et peuvent provoquer des problèmes de santé aux êtres humains.



Contactez une entreprise de paysagistes ou d'élagage pour supprimer impérativement ces nids de chenilles.



Autres infos



Café santé

Café santé ouvert à tous, sur la **prévention des chutes** chez les Seniors, le

Mardi 28 janvier à 16h30

à la salle communale de Meinier.

La conférence sera animée par Mme Ann Mulhauser, physiothérapeute, en présence de Deborah Currat (physiothérapeute) et Loic Feillens (physiothérapeute imad), ainsi que de médecins de la maison de santé de Meinier. La mise en pratique se fera ensuite sous forme de 6 ateliers (1x/semaine) en mars et avril 2025.

12 personnes maximum ; **sur inscription** à reception.msm@amge.ch

Nouvelles collaboratrices à la Maison de Santé de Meinier

La Maison de Santé de Meinier est ravie d'annoncer l'arrivée de cinq nouveaux partenaires, qui ont leurs bureaux dans le bâtiment du XIX^{ème} siècle. Deux psychologues-psychothérapeutes (spécialisées enfants-adolescents-familles), une physiothérapeute, une thérapeute en psychomotricité, spécialisée en musicothérapie (adolescent, adulte) et en développement sensori-moteur (prévention précoce et soutien à la parentalité) et une diététicienne rejoignent l'équipe pour renforcer son engagement envers la santé et le bien-être de nos habitants. Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes heureuses de travailler ensemble pour le bénéfice de notre communauté.

- Andreia Schmitt, psychologue-psychothérapeute – ☎ 078 330 12 00
- Auriane Lambelet, psychologue-psychothérapeute – ☎ 079 531 42 43
- Angeliki Persynaki, diététicienne – ☎ 076 206 01 73
- Elena Chalakova, physiothérapeute – ☎ 078 880 58 77 ; site internet : www.physioelena.ch
- Virginie Roby, thérapeute en psychomotricité – ☎ 078 841 89 96.

Médailles pour chiens

Le délai légal pour être en possession de la médaille est fixé au **1^{er} avril**.

Elles sont disponibles en Mairie en présentant les documents usuels, soit : carnet de vaccination, attestation ANIS, attestation d'assurance RC.

